

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SIMORRE

Séance du 07/07/2022

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 13

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TRUFFI ERIC.

**Etaient présents :**

M. TRUFFI ERIC, M. LAFFONT ANDRE, Mme CARCHON SEVERINE, M. BAYLE JEAN-MARC, Mme FERRET-BEZIAT SYLVIE, Mme MIROUZE CECILE, Mme OLLIVIER DENISE, Mme PINAREL FLORENCE, Mme SANCHEZ CELINE, M. BELLARD CLAUDE, M. CARPENNE DAMIEN, M. DAUBERT ERIC

Date de convocation  
22/06/2022

**Procurator(s) :**

Mme LAPORTE ANAÏS donne pouvoir à Mme CARCHON SEVERINE

Date d'affichage  
23/06/2022

**Etai(ent) absent(s) :**

Mme BOIRON PASCALE, M. BOSC JEAN-CLAUDE

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme LAPORTE ANAÏS

et publication du :

./././...

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BAYLE JEAN-MARC

**Numéro interne de l'acte :**

**Objet : convention sur la tarification du domaine public**

Vu la délibération sur la tarification du domaine public du 24/03/2022 (0,50€/m<sup>2</sup> pour l'occupation du domaine public).

Vu la demande réalisée par le restaurant " les pieds dans le plat ",

- M. le maire expose qu'une convention pour la mise à disposition de locaux communaux pour usage commercial, valable pour l'année avec reconduction sur demande les années suivantes, doit être signée. La mise à disposition comprend :

- La petite salle du foirail pour un montant de 200€ par mois charges comprises
- L'occupation du domaine public : 100m<sup>2</sup> x 0,50€ = 50€

La facturation sera mensuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de mettre à disposition les locaux et le domaine public,
- AUTORISE M. Le maire à signer la convention.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 1)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SIMORRE  
Le Maire,

LE MAIRE-ADJOINT  
A. LAFFONT

